

Choix des matières pour l'examen du CRFPA (IEJ Nancy)

Par **Feuilldakin**, le **19/11/2011** à **11:57**

Bonjour!

Je suis entrain de choisir les matières pour l'examen du barreau de l'IEJ de Nancy.
Pour l'épreuve écrite, le programme de droit patrimonial est plutôt léger par rapport aux autres matières. Sauriez-vous s'il en est d'autant plus facile?

Merci :)

Par **bulle**, le **20/11/2011** à **09:10**

Bonjour,

Je n'ai pas l'impression que cette matière soit très choisie par les étudiants, il y a sans doute une raison.

Ce n'est pas parce que le programme semble léger qu'il l'est, bien au contraire. On vous demandera sans doute d'approfondir au maximum les choses.

Quand on regarde le programme de droit de la famille, on se dit que ça a l'air simple mais ce n'est pas le cas car il y a tous les aspects de droit des successions qui entrent sans doute en jeu par exemple.

Par **Vardaria**, le **21/11/2011** à **21:15**

Bonjour,

Où as-tu vu les programmes de révisions de l'examen d'entrée de l'Eragé ?

J'ai cherché et je n'ai pas trouvé.

Merci pour ta réponse

Par **Feuilldakin**, le **21/11/2011** à **21:46**

Merci pour votre réponse, cela confirme ce que je doutais. Malgré le programme assez détaillé, il est difficile de savoir à quoi s'attendre.

Le programme se trouve dans l'annexe de l'arrêté fixant les règles d'examen.
Je l'ai trouvé à la fin de cette page <http://crfpa.pre-barreau.com/la-reforme-du-c-r-f-p-a>

Par **bulle**, le **21/11/2011** à **22:09**

Pas très récent comme lien.

Vardaria, les programmes se trouvent sur n'importe quel site de vente de prépa CRFPA à distance.

Bonne soirée

Par **Vardaria**, le **21/11/2011** à **22:13**

Bonsoir,

Je n'avais pas regardé ces sites-là, je pensais qu'il y avait un programme officiel de l'Erage.

Bonne soirée à vous aussi

Par **Vardaria**, le **24/11/2011** à **10:14**

Bonjour,

Question qui va peut-être paraître stupide pour un certain nombre: En quoi consiste l'épreuve orale de langue ? Commentaire de textes à nature juridique, sujet de réflexion etc...?

J'hésite entre deux langues, je choisirai en fonction du type d'épreuve.

Merci par avance de vos réponses

Par **bulle**, le **24/11/2011** à **14:38**

Bonjour Vardaria,

Pour répondre à ta question je te renvoie vers [s]d'autres posts sur ce sujet:[/s]
<http://www.juristudiant.com/forum/oral-langue-crfpa-anglais-juridique-ou-discussion-t4621.html>

et

<http://www.juristudiant.com/forum/epreuve-de-langue-examen-avocat-t10951.html>